

Saint-Denis, le 30 novembre 2025.



## **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ATSCAF REUNION DU 28 NOVEMBRE 2025**

Lieu : Restaurant Le Golf de Beauséjour à Sainte-Marie, 97 438

L'accueil des adhérents à 8h30, la séance débute à 9h,

nombre de présents : 36

nombre de procurations : 75

soient 111 personnes présentes ou représentées sur 271 adhérents au 31-08-2025, le quorum de 25% est atteint.

Le mot du président de l'Atscaf Réunion qui est revenu notamment sur les trente ans de l'Atscaf Réunion créée en 1995.

Il souhaite la bienvenue au président fédéral, Fabian RIOS qui nous a fait le plaisir et l'honneur de venir assister à cette Assemblée Générale.

Le mot du président fédéral.

**APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 OCTOBRE 2024 :**  
approuvé à l'unanimité.

**LECTURE DES RAPPORTS D'ACTIVITÉ, saison 2024-2025 :**

- section sport ;

badminton : Josian Soubadou,

randonnée : Françoise Gosset,

golf : Jacques Gauchy,

approuvé à l'unanimité.

- Section culture :

scrabble : Bernadette Ollivier,

jeu de cartes, Philippe Maussire,  
scrabbooking : Patricia Grondin,  
mah-jong : Lucie Girdary  
approuvé à l'unanimité.

**- Animation loisir :**

sortie animation, Eric Guignet, Stéphanie Cadet, Patricia Grondin, Marie-Françoise Millerou.

Approuvé à l'unanimité.

**LE RAPPORT FINANCIER :**

Le rapport financier est présenté par Bernadette OLIVIER et porte sur la période du 1er septembre 2024 au 31 août 2025.

**SITUATION BANCAIRE ECRITURES COMPTABLES :**

SITUATION BANCAIRE		ECRITURES COMPTABLES	
Solde BFC	<b>5 544,10 €</b>	Avoir initial	<b>13 871,47 €</b>
Solde compte sur livret	<b>6 227,97 €</b>	Recette exercice	<b>32 599,97 €</b>
Crédits attendus	<b>0</b>	Dépenses exercices	<b>34 819,42 €</b>
Débits attendus	<b>120,05 €</b>		
		Différence	<b>-2 219,45 €</b>
Totaux	<b>11 652,02 €</b>		<b>11 652,02 €</b>
Disponible sur le compte courant au 31/08/2025	<b>5 424,05 €</b>		
L'avoir initial de 13871,47 euros se décomposait en 8211,55 € sur le compte sur livret et 5659,92 € sur le compte courant			

**COMPTE RENDU DES VÉRIFICATRICES DES COMPTES :**

Les vérifications ont été assurées par **Martine PHELIPPEAU** et **Jocelyne AUBAUD**.

Jocelyne AUBAUD certifie que :

- l'ensemble des dépenses, recettes, relevés bancaires et pièces justificatives a été contrôlé ;
- aucune anomalie n'a été relevée ;
- la comptabilité est tenue avec rigueur et sérieux ;
- toutes les opérations financières sont dûment justifiées.

Elle certifie la sincérité des comptes et invite l'Assemblée générale à donner quitus au gestionnaire.  
**Le rapport financier ainsi que celui des vérificatrices sont adoptés à l'unanimité.**

## **QUESTIONS DIVERSES :**

### **1. Concomitance des manifestations nationales**

Il a été souligné que le Trophée des Jeux de l'Esprit et la semaine de Festival de Scrabble de Vichy se tiennent systématiquement à la même période, contraignant ainsi les participants à opérer un choix entre les deux événements.

M. Fabian Rios a pris acte de cette observation et indiqué que cette problématique serait examinée avec attention.

### **2. Définition de la notion d'« ayant-droit »**

En réponse à la question posée, M. Fabian Rios a précisé qu'un ayant-droit est un agent relevant du Ministère des Finances, ainsi que son conjoint et ses enfants, pouvant bénéficier des actions sociales.

Les statuts de l'Atscaf fédérale et de l'Atscaf locale stipulent un ratio de 80 % d'ayants-droit. À ce jour, aucun dispositif de contrôle de jauge n'est mis en œuvre, contrairement à ce qui peut exister dans d'autres associations.

Il informe également l'Assemblée du remplacement prochain du logiciel GRAAL, dédié à la gestion des adhérents.

### **3. Risque d'absorption par l'Action sociale**

M. Fabian Rios a alerté également sur le risque potentiel d'une absorption de l'Atscaf par l'Action sociale. À ce stade, la fédération est parvenue à préserver son autonomie grâce au travail soutenu de son conseil d'administration.

### **4. Subvention relative au remboursement des frais de transport**

Des précisions ont été apportées concernant l'enveloppe destinée aux départements d'outre-mer pour faciliter leur participation aux manifestations organisées par l'atscaf fédérale.

Cette dotation, s'élevant à **10 000 € par an**, est remboursée sur présentation de justificatifs. Toute somme non utilisée est reversée au budget général de l'association.

### **5.Candidature pour intégrer le bureau**

Le président de l'Atscaf Réunion a fait état des difficultés rencontrées pour attirer de nouveaux adhérents, en particulier des publics plus jeunes.

Un membre a par ailleurs relevé et souligné la faible représentation d'adhérents du Sud et de l'Ouest de l'île.

Une autre adhérente a suggéré de présenter personnellement l'Atscaf aux nouveaux arrivants de l'administration des douanes. Un mail n'est pas forcément lu.

La Déléguée départementale de l'Action sociale, présente à l'assemblée, a annoncé qu'un Forum des Finances sera organisé en **2026**, auquel l'Atscaf Réunion sera invitée à participer.

### **6. Conditions d'intégration au bureau**

À la suite de l'annonce de l'absence de nouvelles candidatures au bureau, certains adhérents ont proposé que celui-ci puisse accueillir des membres n'appartenant pas au corps des agents financiers.

L'acceptation d'adhérent non financiers au sein du bureau dépend des statuts propres à chaque atscaf. Il conviendrait, le cas échéant, de les modifier en conséquence. Il a été rappelé qu'il n'est pas nécessaire d'être agent des Finances ni membre du bureau pour organiser des activités au sein de l'association. Si besoin, c

## **7. Participation des DOM à la CNIF**

Il a été demandé d'examiner la possibilité d'intégrer les équipes des départements d'outre-mer au stade des demi-finales ou de la finale. En effet, chaque discipline sportive concernée par la Coupe Nationale Inter-Finances s'étalant sur plusieurs mois, il n'est actuellement pas envisageable pour les équipes ultramarines d'y participer.

## **ÉLECTIONS DES VÉRIFICATRICES AUX COMPTES :**

Martine PHELIPPEAU et Jocelyne AUBAUD se reproposent au poste de vérificatrices aux comptes.

Elues à l'unanimité.

## **ÉLECTIONS DU BUREAU À L'ATSCAF :**

Sont sortants Josian SOUBADOU, Philippe MAUSSIRE et Marie-J SHARRE qui se représentent.

Les adhérents acceptent leur élection à l'unanimité.

## **PRÉSENTATION DU NOUVEAU BUREAU**

Président : Josian SOUBADOU,

Vice-président : Éric GUINET,

Trésorière : Bernadette OLLIVIER,

Trésorière adjointe : Françoise GOSSET,

Secrétaire : Patricia GRONDIN,

Secrétaire adjointe : Valérie SAINTE-ROSE VÉNÉZIA

Font partie du bureau : Marie-Josée SHARRE, Stéphanie CADET, Françoise MILLEROU et Philippe MAUSSIRE.

Le représentant de la section locale à l'Assemblée Générale de mars 2026 sera le président Josian Soubadou et en cas d'indisponibilité la suppléante sera Patricia Grondin.

L'assemblée Générale s'est terminée à midi et a été suivie par un repas pris sur la terrasse du restaurant.

Patricia GRONDIN

secrétaire



Président

Josian SOUBADOU



